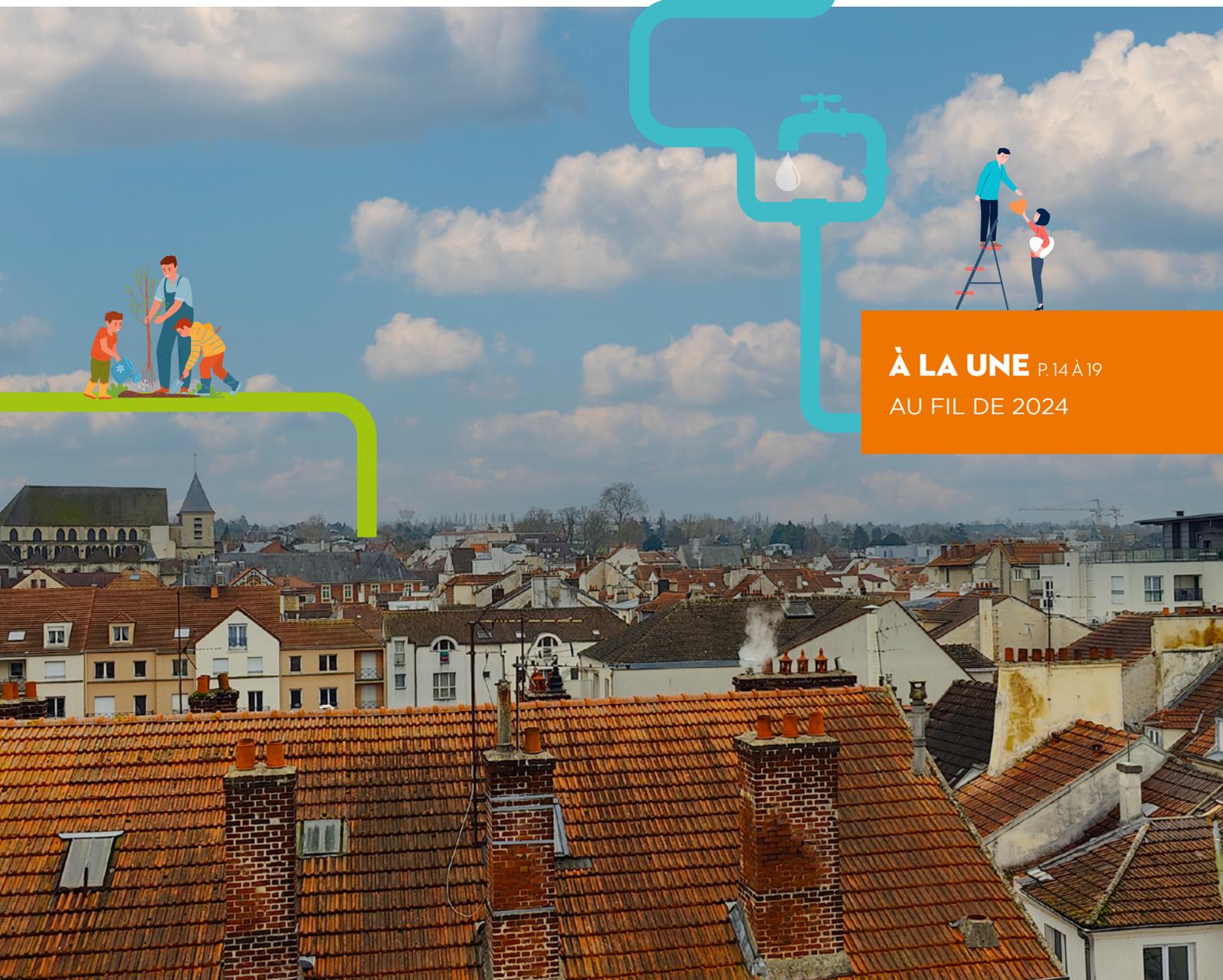


LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE

JANVIER/FÉVRIER
N°65 2025



À LA UNE P.14 À 19
AU FIL DE 2024

MARNEetGONDOIRE
communauté d'agglomération

LAGNY
sur Marne



LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE est un magazine bimestriel édité par la ville de Lagny-sur-Marne. Il vous apporte **toute l'information sur l'actualité de la commune**, les manifestations, les projets et les réalisations de la municipalité. Nous réalisons ce magazine avec application et souci de clarté afin de vous délivrer les **informations et actualités de votre ville.**

Nous ne sommes pas à l'abri d'une erreur. **Donnez-nous votre avis sur notre magazine et ses illustrations en écrivant à l'adresse suivante : communication@lagny-sur-marne.fr**

Nous apporterons tout notre soin à vous répondre.



HÔTEL DE VILLE
2, place de l'Hôtel de Ville
01 64 12 74 00

OUVERTURE DES BUREAUX AU PUBLIC :

- Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h
- Samedi de 9h à 12h

TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE

- @ www.lagny-sur-marne.fr
- f @lagnysurmarne
- t @villedelagny
- i lagnysurmarne
- yt Ville de Lagny-sur-Marne
- in Ville de Lagny-sur-Marne

• **Directeur de la publication** Jean-Paul Michel • **Responsables de la réalisation** Adrien Tillet et Stéphanie Marcoux • **Responsable de la rédaction** Annick Poullain • **Rédaction** Hélène Allary, Mélanie Le Manac'h, Cloé Pinot • **Conception graphique** Muriel Teyssier • **Maquette** Muriel Teyssier • **Crédit photos** Photothèque de la Mairie et Getty Images • **Impression** GROUPE MORAUULT - 01 53 35 95 14 • **Régie publicitaire** CMP - 06 70 21 07 12 • **Distribution** LE DIFFUSEUR DES COLLECTIVITÉS • LAGNY-SUR-MARNE MAGAZINE Service Communication de l'Hôtel de Ville 2, place de l'Hôtel de Ville 77400 Lagny-sur-Marne • Dépôt légal janvier 2024.



SOMMAIRE

P8 à 12



P14 à 19

5 ÉDITO DU MAIRE

6-7 ACTUALITÉ

8-12 RETOUR EN IMAGES

13 CITOYENNETÉ

14-19 À LA UNE
AU FIL DE 2024

20 PORTRAIT

- Nadine Breysse et Marcellin Prudham

21 CULTURE-ANIMATIONS

- Programmation Vanel

22 SOCIAL

23 SÉNIORS

24 JUMELAGE

- Lagny et Mira : une rencontre fructueuse

25 ENVIRONNEMENT

26 QUESTION PAS BÊTE

27 HISTOIRE

- Notre-Dame des Ardents

29 RÉSEAUX SOCIAUX

31 NOUVEAUX COMMERCES

33 TRIBUNES

34 ÉTAT-CIVIL

35 INFOS PRATIQUES ET AGENDA



ÉDITO



À l'heure des vœux

Cette année encore, je ne manquerai pas à la règle : faire avec vous le bilan de l'année écoulée pour agir mieux encore en 2025 !

2024 a été riche en événements et en réalisations. Les pages centrales de ce magazine reviennent sur ces temps forts et sur leur mise en œuvre. Leur lecture vous fera entrer, j'espère un peu plus, dans le fonctionnement concret de notre ville. Vous y découvrirez la place des partenariats indispensables pour passer d'une idée à une réalisation concrète. Une ville ne peut rien faire seule dans son petit coin de territoire ! Il lui faut trouver des ressources au-delà de ses murs : expertise, technicité spécifique, financement... Elle doit tenir compte de l'évolution démographique, des possibilités d'emploi, des offres de scolarisation, des transports, etc. Bref, Lagny n'est pas un espace fermé sur lui-même, une île loin de tout continent !

Si j'avais un unique vœu à formuler en ce début d'année, c'est celui-ci : améliorer encore nos échanges directs ! Car tout le travail d'une équipe municipale part de vos attentes. Rien ne peut se faire de manière juste et efficace sans votre soutien, sans l'écoute de vos besoins, sans une évaluation

affinée du bien commun... Reste à vos élus de rechercher la faisabilité, de mutualiser les énergies et les ressources et de prioriser les mille et un projets. Car des idées, vous en avez en abondance et vos élus aussi !

C'est avec joie que nous nous retrouverons tous le samedi 25 janvier pour inaugurer la place du Marché au Blé maintenant arborée. Nous y échangerons des vœux et leverons nos verres à l'année 2025 ! Quelle soit la plus belle possible pour chacun d'entre vous.

ENRICHISSEZ ENCORE PLUS NOS ÉCHANGES DIRECTS

Bien fidèlement,

Jean-Paul Michel

Maire de Lagny-sur-Marne
Président de la Communauté
d'Agglomération de Marne et Gondoire

Votre Maire à votre écoute / 01 64 12 74 02 • maire@lagny-sur-marne.fr

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 16h à 18h, en Mairie.

En 2025
Croquez Lagny
Pleines à dents!

VŒUX À LA POPULATION

NOS MEILLEURS VŒUX POUR 2025

La ville de Lagny-sur-Marne vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 et vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux, le samedi 25 janvier.

Au programme :

10h30 : Inauguration de la place du Marché au Blé

11h : Accueil dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville. À cette occasion, une démonstration musicale sera présentée par les jeunes élèves du Conservatoire de Marne et Gondoire.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans les galeries de la mairie.

Une permanence de l'équipe municipale aura lieu dès 9h30 sur la place du Marché au Blé, et une exposition sur les grands projets de la ville sera installée sur la place de l'église.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

PARCE QUE ÇA COMPTE !

Cette année, le recensement de la population se déroulera du **16 janvier au 22 février 2025**.

Les ménages concernés recevront un courrier quelques semaines avant le début du recensement. Les agents recenseurs, quant à eux, seront nommés par arrêté et posséderont **une carte officielle signée par le maire**.

Les ménages sélectionnés auront la possibilité de remplir leur questionnaire de recensement directement **sur internet**. L'agent recenseur remettra alors en personne : un code d'accès et un mot de passe pour que la réponse soit sécurisée.

Attention : il est important de rappeler que le recensement de la population est toujours gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent et vérifiez toujours la pièce d'identité de l'agent recenseur se présentant à votre domicile.

Plus d'infos sur www.lagny-sur-marne.fr



GUIDE HANDI'ACTION

LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

Durant la semaine de la parentalité et du handicap, un tout nouveau support a été présenté, réalisé en collaboration avec les services de la ville et les associations : **le guide Handi'Action**.

Vous y trouverez les informations essentielles pour vous aider à connaître vos droits et pour trouver des ateliers adaptés aux personnes en situation de handicap et aux aidants.



Le guide est consultable sur le site internet de la ville et en version papier auprès de la mairie et du CCAS.

RENATURATION DE LA PLACE DU MARCHÉ AU BLÉ

UN CENTRE-VILLE PLUS VERT

Dans le cadre du plan 20 000 arbres, la **place du Marché au Blé** a été renaturée avec la plantation de plusieurs arbres en novembre 2024.

Ce projet n'est pas seulement esthétique, il a aussi pour but d'apporter une dimension plus verte à cet espace, en améliorant notamment la qualité de l'air, en renforçant la biodiversité locale et en apportant des zones de fraîcheur. En renaturant cette place, on retrouve un équilibre entre la minéralité des bâtiments et l'environnement naturel.



COLLECTES DE SAPINS



C'EST LE ROI DU COMPOST !

Nos sapins ont apporté leur délicate odeur et leur belle couleur verte pour illuminer les fêtes de fin d'année. Il est maintenant temps de leur offrir une nouvelle vie !

Comme chaque année, des **centaines de sapins naturels** seront récupérés dans les rues de Lagny. Après leur collecte, ils seront broyés au centre technique municipal puis transformés en compost par le SIETREM.



LE PROTOXYDE D'AZOTE

UN DANGER POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Le protoxyde d'azote, dit « gaz hilarant », présente de nombreux **risques pour la santé** : asphyxie, pertes de connaissance, brûlures et chutes. Il est également **source de pollution**, notamment à cause des cartouches abandonnées, et constitue un **danger pour les infrastructures de traitement des déchets**, pouvant provoquer des explosions et des incendies.

Pour y remédier, le **SIETREM** permet aux communes adhérentes de **déposer les cartouches collectées au siège du syndicat**, où elles seront **traitées écologiquement**. Les habitants sont invités à ne pas jeter ces déchets dans la nature, ni dans les bacs de tri, et à **les confier aux services techniques de leur commune**.

Plus d'infos : www.sietrem.fr

COMPÉTITION DE TIR À L'ARC

VISEZ LA VICTOIRE !

L'association "Les chevaliers de Jeanne d'Arc" vous convie à la compétition annuelle de tir en salle 2x18 sélectif pour le championnat de France 2025.

Vous êtes en U13/15/18/21 ou en S1/2/3 ? Venez défier les autres participants. Des récompenses seront remises aux 3 premiers de chaque catégorie.

Rendez-vous le samedi 18 et le dimanche 19 janvier à partir de 9h, au gymnase Jean-Luc Moncharmont (anciennement Cossec) 74, avenue Georges Clémenceau.



LA CONSIGNE DU MARCHÉ,

FACILITEZ-VOUS LA VIE !

Le temps de récupérer votre véhicule, laissez votre chariot rempli à la consigne du marché. Ainsi, plus besoin de porter vos courses jusqu'à votre voiture. Vous pouvez aussi emprunter un chariot (dans la limite des stocks disponibles).



LA NEWS DE LAGNY

L'INFO À EMPORTER

En vous abonnant à la newsletter de Lagny, retrouvez chaque mois dans votre messagerie toutes les dernières actualités et animations à venir, sélectionnées spécialement pour vous.

Pour ne rien manquer, restez connecté et abonnez-vous sur : lagny-sur-marne.fr

1H
POUR SAUVER
TROIS VIES



DON DU SANG

La dernière collecte de sang s'est déroulée le 4 novembre.

87 personnes se sont portées volontaires, dont **8** nouvelles personnes qui ont pu donner leur sang pour la première fois. **Pour connaître les dates des prochaines collectes et pour s'inscrire, rendez-vous sur www.dondesang.efs.sante.fr rubrique « trouver une collecte ».**

Merci à tous les donneurs si indispensables aux services de santé.



**5 OCTOBRE
COULEURS DE LA MARNE
MARNE**

En octobre, la 18^e édition des Couleurs de la Marne a réuni 72 rameurs pour un parcours de 40 km sur la Marne. Le départ a été donné depuis le pont Maunoury, marquant le début d'une belle aventure sportive.



**DU 18 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE
FÊTE FORAINE
EN BORD DE MARNE**

Pendant plusieurs semaines, la fête foraine a animé les bords de Marne, créant des souvenirs inoubliables à tous les participants. Vous avez pu profiter de nombreuses gourmandises, de manèges palpitants et de plein d'autres jeux amusants. Un grand merci à tous pour votre présence et votre bonne humeur !

**11 NOVEMBRE
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE
MONUMENT AUX MORTS**

En présence de François-Claude Plaisant, sous-préfet de Torcy, l'équipe municipale a commémoré le 106^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre, un moment de mémoire et de respect partagé. Merci à tous pour votre présence.



**DU 13 AU 16 NOVEMBRE
BOURSE AUX VÊTEMENTS
PUÉRICULTURE ET SKI
SALLE DU TOTEM**

L'association Familles de France Pays de Lagny a eu le plaisir de vous accueillir à sa bourse puériculture et ski, à la salle du Totem. Une belle occasion de faire le plein de bonnes affaires pour petits et grands : matériel de puériculture, équipement de ski, vêtements d'hiver et bien plus encore.

**16 NOVEMBRE
CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX
ARRIVANTS**

SALONS D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE

Samedi 16 novembre, les nouveaux habitants de Lagny ont été accueillis lors d'un petit-déjeuner suivi d'une cérémonie dans les Salons d'honneur de l'Hôtel de ville. En présence de Monsieur le Maire, Jean-Paul Michel, et d'une grande partie de l'équipe municipale, les nouveaux arrivants ont eu l'occasion de rencontrer les élus et de découvrir les projets en cours et à venir. Un moment chaleureux et convivial pour leur souhaiter la bienvenue !



**17 NOVEMBRE
FOIRE AUX JOUETS
GYMNASE JEAN-LUC
MONCHARMONT**

Le 17 novembre, la traditionnelle foire aux jouets a eu lieu au gymnase Jean-Luc Moncharmont. Comme chaque année, vous avez été nombreux à dénicher de belles affaires et à profiter de cette journée conviviale. Un grand merci au Comité des Fêtes pour l'organisation de ce bel événement. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

23 ET 24 NOVEMBRE OPÉRATION DE SOUTIEN AUX COMMERÇANTS PLACE DU MARCHÉ AU BLÉ

Les 23 et 24 novembre, la ville a organisé une opération pour remercier les habitants et les commerçants de leur patience pendant les travaux, notamment sur la place du Marché au Blé. Les participants ont eu l'opportunité de gagner des cartes cadeaux de 20€, à utiliser chez leurs commerçants préférés. Jouez le commerce local ! Vous y serez forcément gagnant !



DU 29 NOVEMBRE AU 1^{ER} DÉCEMBRE SALON DE LA MAXIMAPHILIE SALLE DU TOTEM

Du 29 novembre au 1^{er} décembre, le salon de la maximaphilie, organisé par l'Amicale Philatélique de Lagny, a présenté des cartes et timbres inédits sur les néo-impressionnistes, ainsi que des dessins d'enfants réalisés en collaboration avec les centres de loisirs. Ce rendez-vous a également marqué le 60^e anniversaire de l'Amicale.

**Vous ne connaissez pas la maximaphilie ?
Ne ratez pas la prochaine exposition, vous serez épaté !**



DU 30 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE SEMAINE PARENTALITÉ ET HANDICAP EN VILLE

Du 30 novembre au 7 décembre, la ville a mis en lumière le handicap et soutenu les parents aidants.

Au programme : ateliers créatifs, handisport, formations sur les troubles dys, TDAH et autisme, spectacles, et ateliers en langue des signes.

Un moment fort pour sensibiliser à la beauté de la différence. Merci à toutes les associations participantes dont Handmirable, Si t cap mon handicap.



DU 6 AU 15 DÉCEMBRE MARCHÉ DE NOËL DE MARNE ET GONDOIRE EN BORD DE MARNE

Du 6 au 15 décembre, le marché de Noël de Marne et Gondoire a enchanté les bords de Marne, avec plus de 50 chalets illuminés, une grande roue et de nombreuses animations féériques.

Les visiteurs ont découvert des produits artisanaux, des délices alsaciens et ont assisté à des spectacles magiques. Saint-Nicolas a ouvert les festivités, tandis que le Père Noël et Casse-Noisette ont ajouté une touche de magie à l'événement.



**DU 6 DÉCEMBRE AU 5 JANVIER
LES FÉRIES DE NOËL
EN CENTRE-VILLE**

Les Féeries de Noël ont illuminé Lagny-sur-Marne avec un magnifique marché de Noël inspiré de l'Alsace, des animations festives et une grande parade colorée ! Le square Foucher de Careil est devenu le square enchanté et a émerveillé les visiteurs avec toutes ses décorations aussi belles les unes que les autres, tandis que la grande roue offrait une vue panoramique sur la ville et la Marne.



**LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS
AU CŒUR
DE LA CULTURE**



L'éducation joue un rôle essentiel dans la démocratisation de la culture. En intégrant l'enseignement des arts et de l'histoire culturelle dans les programmes scolaires, les jeunes générations peuvent développer une appréciation et une compréhension de la diversité culturelle. À travers son service culturel, la ville de Lagny souhaite rendre la culture encore plus accessible aux enfants et aux jeunes en s'investissant pleinement avec eux et en établissant une programmation dédiée à tous les âges.

Dans le cadre de la dernière saison culturelle, la ville est allée encore plus loin pour faire rayonner la culture auprès des jeunes générations. En effet, son but n'est pas simplement d'asseoir des enfants dans une salle en leur proposant des spectacles, mais de leur offrir des formes culturelles différentes, adaptées à toutes les tranches d'âge, en utilisant tous les espaces possibles.

Cet été, les jeunes du conseil communal des enfants (CCE) ont eu la chance d'assister au festival d'Avignon. Le but de cette sortie culturelle était de les inclure dans la préparation des futures programmations, afin qu'ils puissent choisir eux-mêmes des spectacles pour la prochaine saison. Un véritable travail préparatoire regroupant enfants et services municipaux !



**JEUNESSE :
À VOUS
L'ANTENNE !**

Le service jeunesse de Lagny travaille sur un projet passionnant et enrichissant à destination des jeunes de la ville : **des ateliers radios pour les jeunes avec Crazy Radio**. Ce programme visera à offrir aux jeunes l'opportunité de découvrir l'univers de la radio et son fonctionnement, tout en préparant leur intervention en direct lors d'une émission diffusée le vendredi !

Ce projet s'articulera autour de **6 ateliers** avec un groupe de **7 à 8 jeunes**, qui auront la chance de travailler ensemble sur un sujet important : la citoyenneté. Le thème précis sera défini avec les participants eux-mêmes, afin qu'il reflète leurs préoccupations et leurs idées sur ce sujet fondamental.

L'appel à candidatures sera lancé en janvier 2025 pour des ateliers qui se dérouleront en mars et sera **ouvert aux 15/17 ans intéressés par la radio**, la communication et les questions de citoyenneté.

Si vous souhaitez rejoindre cette expérience unique, surveillez bien la publication de l'appel qui sortira sur les supports de communication de la ville et qui détaillera les modalités de participation. Les places étant limitées à un petit groupe, il sera important de postuler rapidement. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter directement le service jeunesse de la ville.

TENIR LE BUDGET AU FIL DE 2024

Lagny améliore au jour le jour la vie de ses habitants grâce à une gestion budgétaire responsable et rigoureuse.

Découvrons ensemble quelques exemples de cette gestion et de ses réalisations.



FAIRE APPEL À DES DONATEURS

Déambuler dans la ville permet de visualiser les avancées du verdissement indispensable à notre ville. L'opération « Lagny vous offre un arbre » a permis à tous ceux qui bénéficient d'un jardin ou d'une terrasse de choisir un arbre parmi plusieurs variétés et de participer ainsi au plan 20 000 arbres débuté en 2022. Cette opération a été possible grâce au Fonds de dotation Lagny Mécénat, ouvert en 2018 par Monsieur le Maire. Il permet aux entreprises de soutenir des projets d'intérêt général, en lien avec la culture, la solidarité, l'environnement ou la préservation du patrimoine.

Le fonds de dotation Lagny Mécénat a également participé à la mise en place du **parcours urbain artistique qui reliera le parc St Jean et proposera une véritable exposition à ciel ouvert**. La fresque « La tour aux palmiers » de l'artiste Koralie Carmen Flores a donc pu être entièrement financée par les généreux donateurs du fonds de dotation.





SUSCITER LA CRÉATIVITÉ

Le service des espaces verts de la ville poursuit ses efforts vers une gestion éco-responsable et progresse dans ses pratiques de production, afin de réduire ses coûts en matière première. Ainsi, **100% des plantes vivaces sont auto-produites dans les serres**. De plus le service des espaces verts a à cœur d'utiliser l'ensemble de ses fleurs, plantes et pots pour amorcer de nouvelles boutures et ainsi réduire les dépenses liées à l'achat de nouvelles espèces. Les serres municipales, véritable écrin vert et écosystème durable sont l'exemple parfait de cette gestion éco-responsable. En effet les besoins en chaleur et en eau sont contrôlés, dans le but d'en réduire les consommations.



MAÎTRISER LES DÉPENSES D'ÉNERGIE

Le 20 février 2023 a marqué le coup d'envoi officiel de la construction du **réseau de chaleur urbain (RCU)**. Le but de cette installation : maîtriser le tarif des énergies et lutter contre le dérèglement climatique. En effet, une partie de la chaleur générée par l'incinération des déchets du SIETREM était perdue. L'installation progressive de ce réseau de chaleur permet de récupérer cette chaleur non utilisée, pour la recycler et alimenter en chauffage et en eau chaude des logements collectifs qui le souhaitent, des bâtiments publics, des écoles et même le centre aquatique intercommunal. Cette installation générera une économie significative dans le budget municipal.



MOBILISER LES BÉNÉVOLES

La ville de Lagny lance régulièrement des appels à bénévolat. Rappelons-nous l'élan de générosité des habitants pour permettre le bon fonctionnement du centre de vaccination lors de la COVID. Le dernier exemple en date et le plus marquant de cette année 2024 reste sans nul doute le **passage de la Flamme Olympique**, qui a mobilisé au total plus de 180 bénévoles le 20 juillet dernier. Le rôle de ces bénévoles a été primordial et a grandement contribué à rendre cette journée lumineuse, festive et gravée dans les mémoires.

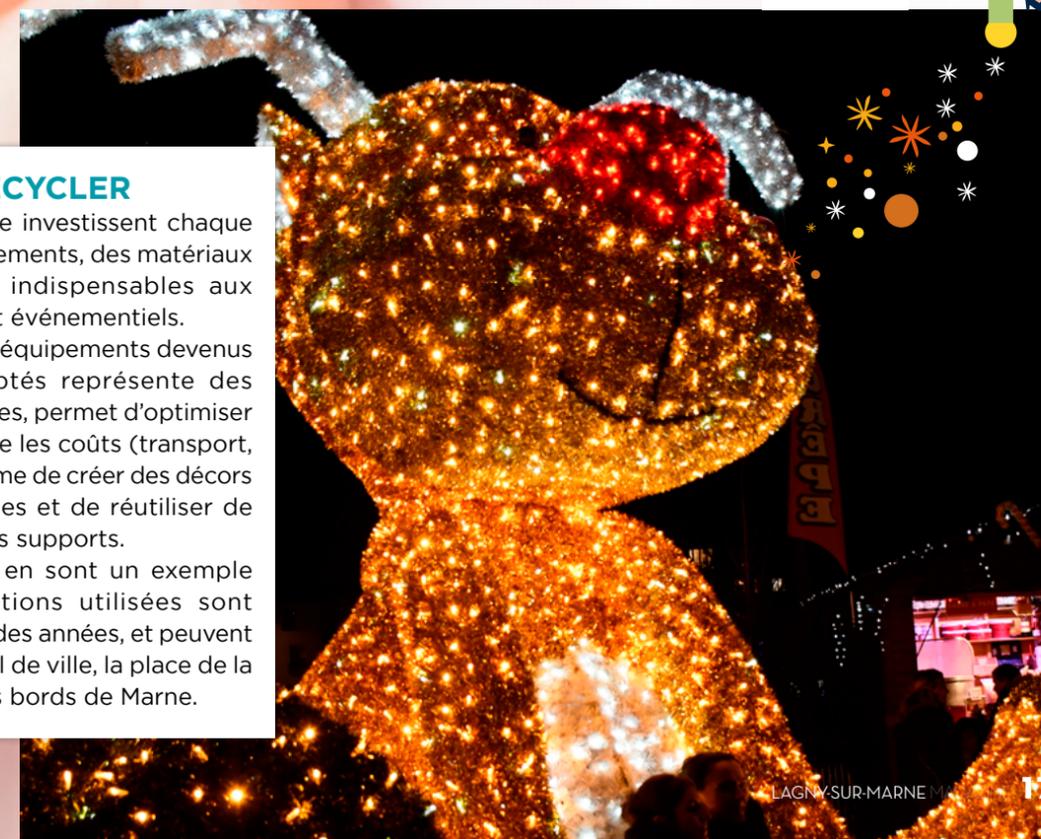
Tout au long de l'année, faire appel à des bénévoles présente de nombreux avantages humains, permettant de renforcer le lien social, de créer un esprit solidaire, d'impulser une dynamique d'implication locale et de responsabilité citoyenne. Les structures solidaires de la ville, le Mix'City et l'Opti'Mix, ne sauraient vivre sans la participation des bénévoles.



INVESTIR ET RECYCLER

Les services de la ville investissent chaque année dans des équipements, des matériaux et des décorations, indispensables aux services techniques et événementiels. La réutilisation de ces équipements devenus obsolètes ou inadaptés représente des avantages économiques, permet d'optimiser leur budget, de réduire les coûts (transport, stockage, ...), voire même de créer des décors modulables et durables et de réutiliser de façon créative certains supports.

Les fêtes de Noël en sont un exemple concret, les décorations utilisées sont recyclées en fonction des années, et peuvent servir à décorer l'Hôtel de ville, la place de la Fontaine ou même les bords de Marne.





OBTENIR DES FINANCEMENTS

En 2024, plusieurs structures sportives ont été bâties ou rénovées, grâce au financement de la ville et à des financements externes. Ainsi, la Région Île-de-France, le Département de Seine-et-Marne ou encore l'Agence nationale du sport ont contribué à financer des infrastructures et à faire rayonner le sport sur l'ensemble du territoire.

À titre d'exemples, des travaux ont été effectués à la **Société nautique de Lagny** dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la labélisation « Terre de jeux ». À cet effet, la Région a participé à hauteur de 500 000 euros, l'Agence nationale du sport à hauteur de 850 000 euros, et le Département à hauteur de 500 000 euros. Ces précieux financements ont permis d'agrandir le club, de le moderniser et de le rendre plus fonctionnel.

Fin 2024, **un nouveau complexe tennistique** a vu le jour au cœur du Parc des sports. Cette structure inédite sera la seule en Seine-et-Marne à proposer dans quelques mois des courts intérieurs et extérieurs, des terrains de padel et de beach tennis. Pour pouvoir faire naître ce superbe projet, la commune a engagé le financement et a pu obtenir des financements complémentaires à hauteur de 1,1 million d'euros de la part du Département, 500 000 euros de la Région et 50 000 euros de la Fédération Française de Tennis.

Lagny peut ainsi offrir à ses habitants un cadre de vie dynamique et attractif, tout en préservant ses ressources locales.

20
TERRE
DE JEUX
24

Dans un contexte où les ressources publiques de la ville doivent être gérées avec rigueur, la municipalité a décidé de recruter en 2024 **un chargé de subventions**, afin de trouver des financements complémentaires à ses projets et ainsi mieux maîtriser les dépenses internes.

Ce chargé de subventions a pour rôle principal de rechercher et de mobiliser des financements externes, que ce soit au niveau de l'État, de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne ou de partenaires privés. Ainsi, en maîtrisant mieux les financements, ce recrutement permet à moyen et long terme de diminuer les charges et d'alléger le budget de la commune tout en soutenant des initiatives qui bénéficient directement à la population lagnyenne. Grâce à l'expertise du chargé de subventions, des économies substantielles devraient être réalisées.



MUTUALISER POUR RÉDUIRE LES COÛTS

Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire propose aux communes qui le souhaitent de mutualiser certains services afin d'avoir une meilleure expertise, de **mettre en commun les expériences et les ressources et de diminuer les coûts** pour chacune.

La police pluricommunale de Marne et Gondoire en est un bel exemple. Déjà composée des villes de **Lagny-sur-Marne, Thorigny-sur-Marne, Pomponne et Dampmart**, elle a été étendue le 13 mai 2024 à la commune de **Gouvernes**. Les agents de cette police peuvent agir sur une plus grande partie du territoire en dépassant les frontières communales. En mutualisant les ressources humaines et les moyens financiers, les villes adhérentes bénéficient d'une meilleure sécurité, sans impacter leurs finances.





RENCONTRE AVEC
NADINE BREYSSE,
 CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE EN CHARGE
 DES RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES
 INSTITUTIONNELS ET RECHERCHES DE SUBVENTIONS
ET
MARCELLIN PRUDHAM,
 CHARGÉ DE RECHERCHES DE SUBVENTIONS
 ET PARTENARIATS FINANCIERS

Quelles sont les priorités de la mairie en matière de partenariats institutionnels et de recherches de subventions ?

Nadine Breysse : Les priorités actuelles sont surtout d'élargir le champ des partenaires parce que nos partenaires habituels sont des institutions officielles telles que la région ou le département qui rencontrent des difficultés. On avait un réseau bien établi, mais maintenant il faut qu'on aille au-delà et qu'on trouve d'autres dispositifs, des dispositifs beaucoup plus innovants pour aller chercher des subventions. C'est d'ailleurs la raison du recrutement de Marcellin, il faut sortir de nos habitudes et de nos partenariats réguliers qui sont bien connus.

Marcellin Prudham : Pour aller un petit peu plus dans le détail, depuis mon arrivée en octobre dernier, je me suis attelé à un tour d'horizon de l'ensemble des services municipaux. Ma mission auprès de mes collègues est de faire remonter les besoins, identifier les subventions et financements que la mairie a déjà l'habitude d'aller solliciter et identifier des dispositifs supplémentaires sur lesquels on tâchera de se positionner dès 2025. Et puis bien sûr développer un réseau de contacts, en organisant des rencontres en mairie ou en allant directement à la rencontre des partenaires financeurs.

Pouvez-vous nous donner des exemples concrets de partenariats qui ont récemment permis d'obtenir des subventions ou de soutenir des projets majeurs pour la commune ?

N.B : Les derniers gros projets pour lesquels on a obtenu de beaux partenariats financiers, ce sont le tennis et

l'aviron. Nous avons obtenu des aides très conséquentes de la région et du département avec un FAC (Fonds d'Aide et de Coopération) à un million cent. Pour l'aviron, nous avons également obtenu des aides de la région, du département et de l'Agence nationale du sport.

Quels critères ou outils utilisez-vous pour identifier les opportunités de financement les plus adaptées aux projets de la commune ?

M.P : De manière très concrète, la plupart des financeurs (départements, régions, État, Union Européenne) disposent de leur site internet, de leur portail ou de leur guichet pour candidater. Parallèlement, il existe aussi un outil qui a vocation à fédérer et donner une vision globale qui s'appelle « Aides-territoires » et qui est très pratique car il permet de paramétrer des alertes pour toutes les aides et dispositifs susceptibles de concerner la commune.

Comment collaborez-vous ensemble afin de maximiser les chances d'obtenir des subventions et garantir leur bonne utilisation au service des habitants ?

N.B : Nous nous sommes répartis les rôles, même si on travaille vraiment de façon très concertée. Déjà, on part des projets qui sont essentiels pour la ville. Nous avons un plan pluriannuel d'investissement (PPI) et nous connaissons les grands travaux à venir. De mon côté, j'identifie les projets en fonction des priorités de mes collègues élus, des directives données par Monsieur le Maire, ainsi que des nouveaux critères que l'on doit

intégrer dans les dossiers concernant notamment l'écologie, la transition écologique et les énergies renouvelables. Ensuite, en partant de ces éléments, Marcellin se met en chasse pour trouver des subventions.

M.P : Effectivement, mon rôle concret va être de chercher, fouiller, suggérer. Sur un ensemble de propositions, Madame Breysse va sélectionner les pistes les plus intéressantes grâce à sa très grande expérience sur à peu près toutes les thématiques portées par la ville. Cette expérience est très précieuse pour se focaliser sur les projets et les candidatures qui ont une chance d'aboutir et qui sont pertinentes par rapport aux ambitions de la ville. J'ajouterais que nous mettons en place un traitement particulier des grands projets, puisque nous nous impliquons dès l'expression des besoins, de manière à maîtriser les sujets et pouvoir anticiper sur les dispositifs de financement qui viendront les soutenir.

Quels sont les principaux défis ou obstacles que vous rencontrez dans vos démarches pour établir des partenariats et comment les surmontez-vous ?

N.B : Compte tenu des délais d'instruction des demandes de subventions qui sont extrêmement longs, nous devons vraiment anticiper très en amont des projets. En même temps, les dossiers doivent à la fois être suffisamment avancés et chiffrés au plus près de la réalité pour avoir des descriptions techniques précises, ce qui demande du temps. Trouver le bon équilibre, c'est la difficulté de ces dispositifs.



UNE PROGRAMMATION
RICHE EN ÉMOTIONS

Nous sommes heureux de vous retrouver en ce début d'année 2025 pour poursuivre ensemble la saison culturelle de l'Espace Charles Vanel ! Après des premiers mois riches en émotions, la suite s'annonce tout aussi surprenante, joviale et impertinente. Entre rires, rêves et découvertes, préparez-vous à vivre encore de nombreux moments d'évasion.

JANVIER ET FÉVRIER

BACK TO BASICS
 Samedi 11 janvier 2024
 à partir de 19h30
 2vs2 BREAT ESPOR
 LAGNY SUR MARNE
SAM 11 JANV 19H30
 BATTLE DE DANSE

PAUL MIRABEL
 par amour
VEN 17 JAN 20H30
 STAND-UP

COURGETTE
 DIM 2 FÉV 17H
 THÉÂTRE MUSICAL

LES DUS DE CHAMEAU
 DIM 9 FÉV 15H
 THÉÂTRE DE MARIONNETTES

ANDRÉ DUSSOLLIER
 SEUL EN SCÈNE
JEU 13 FÉV 20H30

ROMÉO ET JULIETTE
MER 19 FÉV 20H30
 BALLET CLASSIQUE

CONTES & COMPTINES
 Vos enfants ont RDV avec l'Espace Charles Vanel, pour de doux moments.
 Tout au long de l'année, une conteuse professionnelle plongera vos petits et grands au cœur du monde magique des contes. Immersion garantie !
SAMEDI 8 FÉVRIER
COMPTINES
 1-3 ANS - À 11H
CONTES
 3-6 ans - À 17H

SOIRÉES CONCERT
 Tout au long de l'année, vous pouvez accéder à l'espace bar et profiter d'une ambiance unique, musicale et artistique. Découvrez de nouveaux artistes à chaque nouveau concert !
PROCHAIN CONCERT :
JEUDI 23 JANVIER
JEUDI 27 FÉVRIER

INFOS BILLETTERIE
 Par téléphone : 01 64 12 47 50 les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h.
 Sur le site internet de la ville ou sur l'application mobile « ville de Lagny » rubrique agenda simple et rapide, réservez, payez en ligne et retirez vos billets
 Au guichet :
 • En semaine : les mercredis, vendredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h, à l'Espace Charles Vanel
 • Les jours de spectacle : à partir de 19h30 (ou 16h le dimanche)
 • Le week-end et en semaine : à l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire au 2, rue du Chemin de Fer

LAGNY SOLIDAIRE DES COLIS POUR LES FAMILLES

Le 20 décembre dernier, à travers son centre communal d'action sociale (CCAS) et en partenariat avec la Région Île-de-France, la mairie de Lagny a organisé au sein du Mix'City une distribution de colis alimentaires destinés aux familles en situation de précarité. Cette initiative qui s'appuie sur la collaboration entre la mairie, des associations locales et des bénévoles, s'inscrit dans le cadre des actions solidaires menées par la municipalité.

L'objectif est d'apporter un soutien concret aux habitants les plus vulnérables qui rencontrent des difficultés économiques, particulièrement en cette période de fin d'année, en leur offrant des produits alimentaires de première nécessité.

Cette distribution durant la période de Noël s'inscrit également dans une dynamique de soutien à la cohésion sociale au sein de la commune! Une belle initiative de la part de la ville et en particulier de son CCAS, qui, en cette fin d'année, met tout en



œuvre pour faire face à l'urgence sociale en soutenant les plus démunis. La municipalité tient une fois de plus à remercier chaleureusement la Région Île-de-France qui a financé cette action.

APPEL À CANDIDATURE OUVERTURE D'UNE MAISON DE RÉPIT PARENTAL

Dans le cadre de l'ouverture d'une maison de répit parental début 2025, la ville recherche des éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, et aides médico-psychologiques en libéral. Cette structure soutiendra les familles monoparentales et celles avec des enfants en situation de handicap, en leur offrant un espace d'accueil adapté et bienveillant.



Professionnels qualifiés et expérimentés dans l'accompagnement des jeunes enfants, notamment en situation de handicap, rejoignez ce projet humain et solidaire ! Si vous êtes intéressé(e), nous vous

invitons à soumettre votre candidature (CV et lettre de motivation expliquant votre parcours et votre intérêt pour ce projet) par mail à ccas@lagny-sur-marne.fr

PLUS D'INFOS SUR LES INSCRIPTIONS À VENIR

Les samedis matin : Accueil d'enfants de 3 à 8 ans issus de familles monoparentales pour un temps de répit et de socialisation dans un cadre sécurisant.

Les samedis après-midi : Accueil d'enfants en situation de handicap de 3 à 16 ans ainsi que leurs frères et sœurs.

Cet espace permet aux enfants de se retrouver ensemble tout en bénéficiant d'un encadrement et de l'attention adaptés à leurs besoins.

NOËL DES SÉNIORS

Comme chaque année, les séniors de plus de 70 ans inscrits au CCAS choisissent entre un colis gourmand ou un repas festif.

DISTRIBUTION DE COLIS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville met en place des initiatives pour offrir un soutien chaleureux à ses habitants les plus âgés pendant les fêtes de fin d'année. Cette année ne fait pas exception puisqu'à l'approche de Noël, la municipalité a organisé sa traditionnelle remise de colis jeudi 12 décembre dernier, directement en mairie. Ces colis, remplis de produits et de douceurs de saison, tels que terrines, vin ou encore délices sucrés, sont une véritable marque d'attention envers les personnes âgées de la commune.

Les colis de Noël sont distribués gratuitement par la municipalité à destination des plus de 70 ans, avec l'objectif d'apporter un peu de réconfort et de convivialité à ceux qui en ont le plus besoin. Ces petites attentions contribuent à renforcer les liens sociaux et à rappeler aux aînés qu'ils ne sont pas oubliés. L'initiative est également l'occasion pour la ville de souligner l'importance de la solidarité et du soutien mutuel au sein de la communauté. Un événement qui est d'ailleurs grandement apprécié chaque année par nos séniors.



Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits et qui souhaiteraient bénéficier de ces colis, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS du **lundi** au **vendredi** aux horaires d'ouverture ou au **01 64 12 17 99**. Un grand merci aux équipes pour cette belle initiative !

REPAS DES SÉNIORS : LES PROCHAINES DATES

COMPLET/INSCRIPTIONS CLÔTURÉES



La ville de Lagny a prévu un repas spécialement dédié aux séniors pour prolonger la magie des fêtes. Les prochains déjeuners dansants, toujours organisés par le CCAS, auront lieu cette année les **mardi 28** et **mercredi 29 janvier 2025** à l'**espace Charles Vanel**. Très attendus, ces événements rassemblent chaque année un grand nombre de participants, avec plus de **500 personnes inscrites**

pour cette édition. L'objectif de ces déjeuners dansants est de mettre à l'honneur nos aînés, en leur offrant un moment convivial et festif, propice aux rencontres et aux échanges. C'est une belle occasion pour la communauté de Lagny de témoigner de son respect et de sa reconnaissance envers ses aînés, tout en leur permettant de profiter d'un après-midi joyeux et animé !

LAGNY ET MIRA : UNE RENCONTRE FRUCTUEUSE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA MAGIE DE NOËL !

Les 6 et 7 décembre derniers, Lagny-sur-Marne a eu l'honneur d'accueillir la délégation de la ville de Mira au Portugal afin de célébrer les liens d'amitié qui unissent les deux communes depuis plus de 23 ans maintenant, soit depuis la signature de leur jumelage, le 20 octobre 2001. Retour sur cette rencontre productive !

La délégation de Mira était composée de M. Artur Fresco, maire de Mira, M. Ricardo Costa, chef de Cabinet, Mme Adriana Sousa, conseillère municipale en charge du social, ainsi que de Mme Madalena Frada, archiviste, qui était d'ailleurs présente lors de la signature du jumelage en 2001. Leur venue à Lagny a été l'occasion de renforcer les relations et de poser les bases de nouveaux projets de coopération.

IMMERSION FESTIVE AU MARCHÉ DE NOËL

Lors de leur séjour, les membres de la délégation portugaise ont eu la chance de profiter des festivités du marché de Noël de Marne et Gondoire qui se déroulait sur les bords de Marne, les plongeant ainsi dans l'ambiance chaleureuse et festive des fêtes de fin d'année. Ce moment de convivialité a renforcé les liens amicaux entre les habitants et les élus des deux villes.



DE BELLES PERSPECTIVES À VENIR

Cette visite, placée sous le signe de la coopération et de l'amitié, a permis d'établir des bases solides sur de nombreux projets futurs et ainsi, d'entretenir le lien du jumelage. Les deux villes se sont engagées à continuer à développer cette relation étroite et à travailler ensemble pour un avenir commun, riche en échanges, propositions et idées. Les habitants de Lagny et de Mira peuvent être fiers de ce partenariat solide et fructueux, qui s'annonce porteur de nombreuses opportunités pour les années à venir.



UN PROTOCOLE D'AMITIÉ SIGNÉ

Le vendredi 6 décembre, un protocole d'amitié et de coopération a été signé entre les deux villes en présence de Monsieur le maire, Jean-Paul Michel, de Mme Saillier, adjointe au maire en charge du jumelage, de Mme Thiébaud, de M. et Mme Delmotte. Ils ont ensuite été rejoints par Mme Hamot. Cette signature a symbolisé l'engagement des

deux villes à développer de nouveaux partenariats dans divers domaines.

DÉCOUVERTE DE LAGNY ET ÉCHANGES SUR DES PROJETS COMMUNS

La délégation portugaise a eu l'occasion de découvrir les atouts de la ville de Lagny. Ils ont visité les serres municipales, le parc des sports ainsi que le centre-ville, permettant ainsi de découvrir les infrastructures locales et de discuter des initiatives possibles. Une visite du château de Rentilly a également été organisée, offrant aux invités un aperçu de l'histoire locale et de la richesse culturelle de la région. Ces échanges ont vraiment permis d'évoquer des projets concrets de collaboration, tels que le développement des serres municipales à Mira et des initiatives en faveur des seniors à Lagny, qui ont ouvert la voie à des perspectives prometteuses pour les deux villes, dans les domaines de l'agriculture urbaine et du soutien à la population âgée.



LA CHARTE DE L'ARBRE

UN NOUVEL ENGAGEMENT COMMUN POUR LAGNY-SUR-MARNE ET SAINTE-AGATHE-DES-MONTS



Jumelées depuis 1969, les villes de Lagny-sur-Marne et de Sainte-Agathe-des-Monts au Canada ont réalisé de nombreux échanges culturels. Aujourd'hui, elles souhaitent s'unir pour la protection de l'environnement et la préservation de leur patrimoine arboré.

Dans cette perspective, elles ont décidé de signer une **charte de l'arbre commune**, un acte symbolique de leur engagement commun en faveur de la gestion durable des espaces verts et des arbres, éléments essentiels de leurs cadres de vie. La signature officielle de cette charte aura lieu le **mardi 11 février** prochain, lors du conseil municipal des deux villes, qui se connecteront en visioconférence pour l'occasion. Cet événement marquera cette coopération et sera accessible au public, avec une retransmission en direct sur la chaîne YouTube de la ville.

Les arbres sont **affectés par de nombreux facteurs**, tels que le changement climatique, les maladies, l'urbanisation ou encore l'invasion d'espèces nuisibles. Ils offrent également de **nombreux bénéfices** comme la régulation du climat, l'amélioration de la qualité de vie, la réduction de la pollution et la contribution à la biodiversité locale.

La charte de l'arbre engage les deux municipalités à promouvoir la **connaissance des arbres**, protéger le patrimoine arboré, encourager la **plantation diversifiée**,

assurer la **protection des arbres** lors des aménagements urbains, former les acteurs locaux aux **bonnes pratiques** et sensibiliser à l'importance des arbres pour les écosystèmes et le bien-être collectif.

Pour compléter cette charte, un **guide pratique de gestion arboricole** va être mis en place. Ce guide conçu pour **évoluer et s'adapter aux particularités locales** de chaque ville, serviront de référence aux acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine arboré et inciteront les habitants à s'engager activement dans la préservation de l'environnement.

La signature de cette charte de l'arbre marque l'engagement entre les villes de Lagny-sur-Marne et de Sainte-Agathe-des-Monts à protéger la nature et à assurer un **avenir durable** pour les générations futures. Par cet **acte symbolique**, elles renforcent leur amitié historique et affirment leur volonté commune de lutter contre les dérèglements climatiques tout en préservant leur patrimoine naturel.

LE COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Les biodéchets représentent un quart des déchets résiduels. À partir de début 2025, le SIETREM proposera le déploiement de sites tests pour le tri des biodéchets sur la ville. L'implantation d'un bac d'apport volontaire sera proposé près de la salle des Touvents (5 allée Georges Seurat) et des composteurs partagés seront installés devant la salle du Totem (6 avenue André Malraux). Par la suite, ces tests serviront de base pour le déploiement de ces dispositifs sur le reste de la ville.



NOTRE-DAME DES ARDENTS, L'HISTOIRE BRULANTE DE SON NOM

En 1950, l'ancienne chapelle abbatiale Saint-Pierre reçut comme autre nom celui de Notre-Dame des Ardents. Pour en connaître l'origine, poussons la porte de l'église paroissiale. Rendons-nous à la chapelle de la Vierge où nous trouvons sur l'un des piliers l'inscription en lettre capitale « le Mal des Ardents ». Quelle était donc cette maladie ?

Au X^e siècle, un étrange mal sévit sur la moitié sud de la France, une « nouvelle peste » se murmure-t-il. Les malades sont pris de convulsions, d'hallucinations, de délires... de terribles sensations de brûlure à l'intérieur des membres suivies de nécroses. Cette « épidémie » surnommée entre autres « le mal des ardents » ou « le feu de saint Antoine » n'est autre que l'ergotisme.

Cette maladie courante au Moyen Âge est une intoxication généralement aigüe. Elle est non contagieuse, mais très souvent mortelle. Elle résulte de la consommation de farine contaminée par des éléments toxiques issus de microchampignons provenant des épis. Il faut aussi des conditions climatiques particulières pour que l'ergot se développe.

Entre 1030 et 1033, la France et l'Allemagne subirent des pluies torrentielles durant l'été, entraînant le pourrissement des grains et l'augmentation du prix des céréales. Hommes, femmes et enfants mourraient de faim. Pour se nourrir, la terre fut mélangée à la farine et de la chair humaine vendue sur les marchés. Les populations pauvres furent les plus touchées. Elles consommaient en effet du pain de seigle contaminé, moins cher que celui produit à la farine de froment.

Durant cette période terrible, à Lagny-sur-Marne, l'abbé Herbert décide de vendre des biens précieux de l'abbaye pour aider les habitants face à la disette. Avec la famine arrive le mal des ardents qui s'abat sur la ville. Durant trois longues années, l'ergotisme décime un tiers des habitants, dont l'abbé.

Comme toute maladie incompréhensible, celle-ci est perçue comme une punition divine. La religion est considérée comme un facteur important de guérison, en plus des soins prodigués aux malades entre autres par les hospitaliers de saint Antoine.

En 1127, un second épisode d'ergotisme débute à Lagny-sur-Marne mais « Notre-Dame de Lagny entendit la Supplication de nos pères et fit immédiatement cesser l'affreux mal des Ardents qui avait frappé de mort le tiers de la population. » * C'est à ce moment que l'abbatiale a pris le nom de Chapelle des Ardents.

En 1950, la congrégation des rites, sur accord pontifical, accorda l'autorisation de dédier l'église à Notre-Dame des Ardents et à saint Pierre.

*Inscription sur le pilier de l'église

APRÈS LA VICTOIRE
Valérie Piller pour l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire.

— EN MAI 1430 —

**DI-S-MOI
LAGNY...
D'OÙ VIENT
LA TRADITION
DE FÊTER
LE NOUVEL AN**



BONJOUR
COSIMA



1^{er}
janvier



JANUS

La tradition de fêter le Nouvel An en France remonte à très loin, jusqu'à l'époque des Romains, il y a plus de 2000 ans ! Jules César décida que le jour de l'an, auparavant célébré en mars, serait fixé au 1^{er} janvier en l'honneur de Janus, dieu des portes et des commencements. Celui-ci avait deux visages : l'un tourné vers l'avant, l'autre vers l'arrière. Le mois de janvier doit d'ailleurs son nom à Janus, c'est pourquoi il a été choisi comme jour pour marquer le début de la nouvelle année et fêter un renouveau. Il incarne cette notion de passage de l'avant vers l'après.

Avec le temps, cette tradition a été adoptée en France et au Moyen Âge. La date du 1^{er} janvier est devenue la plus courante pour fêter le Nouvel An. Plus tard, au 16^e siècle, le pape Grégoire XIII a instauré le calendrier grégorien, qui a fait du 1^{er} janvier le jour officiel du Nouvel An dans presque tous les pays !

Aujourd'hui, en France, on fête le Nouvel An pour dire au revoir à l'année qui se termine et souhaiter une bonne année à ses proches, souvent avec un repas, des feux d'artifice et des vœux de bonheur. C'est un moment spécial pour commencer une nouvelle aventure !

Apporte des couleurs à cette nouvelle année!





AIMER ET PROMOUVOIR VOTRE VILLE EN UN CLIC ? C'EST POSSIBLE !

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et n'hésitez pas à partager vos questions, publications ou photos avec le #lagnysurmarne

X 2065 abonnés

Pour suivre l'actualité lagnyennaise en temps réel @VilledeLagny



Instagram 4 562 abonnés

Pour capturer la beauté de Lagny-sur-Marne @lagnysurmarne

La sélection du mois

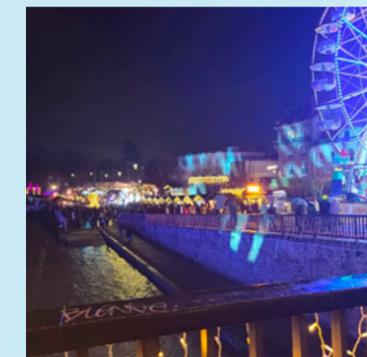


Photo réalisée par @babethge

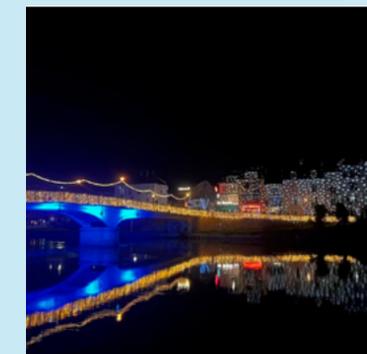


Photo réalisée par @claire_lamasaimmobilier

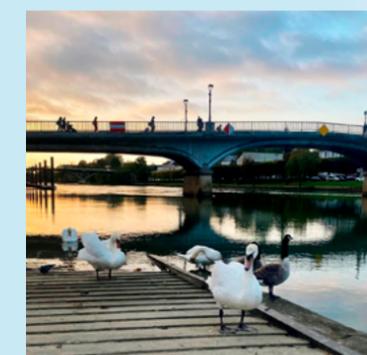


Photo réalisée par @evasandra.faria

Facebook 10k abonnés

Pour ne rien manquer des animations et événements à Lagny-sur-Marne et pour interagir avec nous @lagny-sur-marne



CLUB belinann

PISCINE
COURS COACHÉS
CARDIO-MUSCU
SQUASH
SAUNA-HAMMAM
BAR | ATRIUM

LE CLUB DE FITNESS D'EXCEPTION à Chanteloup-en-Brie

LOCAUX SPACIEUX, FONCTIONNELS ET PROPRES

2 salles de cours collectifs fitness, 1 salle de RPM avec 30 vélos, bar-lounge, wifi gratuit, 120 places de parking...

MATÉRIEL CARDIO-MUSCU HAUT DE GAMME

Appareils connectés Technogym, rameurs Concept2, poids libres.

SUPERBE PISCINE DE 25M, SAUNA & HAMMAM

Notre vaste piscine baignée de lumière est idéale pour les cours collectifs, la nage libre ou les cours de natation enfants & adultes.

ÉQUIPE D'EXPERTS AU SERVICE DE VOS PROGRÈS

Nos coachs qualifiés et passionnés de sport sont toujours là pour vous aider à progresser en prenant du plaisir.

2 COURTS DE SQUASH AGRÉÉS FFS

Pratique libre et leçons pour tous les niveaux.



ET NOUS N'OUBLIONS PAS VOS ENFANTS...

Espace de jeux gratuit pour les enfants de nos Membres.
Cours collectifs fitness de 3 à 6 ans.



COURS COLLECTIFS 100% COACHÉS

Pour tous les goûts et tous les niveaux

COURS FITNESS (Liste non exhaustive)

- | | | | |
|-----------------------|--------------------|-------------------|---------------|
| LES MILLS BODYATTACK | LES MILLS BODYPUMP | LES MILLS BODYJAM | LES MILLS RPM |
| LES MILLS BODYBALANCE | CORE | ZUMBA | POUND |
| PILATES | beliCIAFI | beliSTEP | beliBOXE |
| YOGA doux | Vinyasa YOGA | HathaYOGA | YOGAflow |
| beliSTRETCH | beliHIIT BOXING | beliBIKE | beliTRX |
| | | | beliTRAINING |

COURS AQUA

- | | | | |
|-------------|-------------|--------------|------------|
| aquadynamic | beliCYCLING | beliFORME | beliSTRONG |
| beliBOXING | beliPALMING | beliTRAINING | |

LES MILLS beliCOURS planetAQUA

📍 ADRESSE

3 RUE DE LA DÉCOUVERTE
CHANTELOUP-EN-BRIE

À 5MN DE LAGNY-SUR-MARNE

🕒 HORAIRES

LUNDI-VENDREDI 8:00-22:00
SAMEDI 9:00-18:00
DIMANCHE 9:00-13:00

🌐 clubbelinann.fr

📱 clubbelinann
☎ 01.64.76.07.90
📞 06.10.81.46.55

LAGNY AUDITION



Audioprothésistes diplômés pour adultes, enfants et nourrissons. A votre service depuis 24 ans.

Laboratoire spécialisé **adultes, enfants et nourrissons** à la pointe de la recherche en **acouphène et hyperacousie**.

Bonne année 2025!

LES MEILLEURS MODÈLES QUEL QUE SOIT VOTRE BUDGET

LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE

9, RUE GAMBETTA - LAGNY-SUR-MARNE
lagny-audition.com - lagnyaudition@wanadoo.fr

TÉL. 01 60 31 08 85



L'OPTICAL CENTER

DE LAGNY-SUR-MARNE A CHANGÉ DE PROPRIÉTAIRE!

Avec sa toute nouvelle équipe, l'enseigne veut se positionner comme une adresse de référence dans la commune.

Le nouveau gérant, Mickael Kechouri, est enthousiaste :
« Nous avons entièrement pensé l'expérience client pour offrir aux Lagnaciens un service irréprochable et des conseils personnalisés au meilleur prix », explique-t-il.

UN LARGE CHOIX DE MONTURES

Le magasin a ainsi élargi sa gamme de produits, proposant des modèles de grandes marques (Ray-Ban, Prada ou encore Gucci) mais aussi de marques propres (Lukkas, Filium ou Level).

Afin que chacun puisse bénéficier des meilleurs équipements sans se ruiner, le magasin propose des offres avantageuses, comme des réductions de -40% sur toutes les montures et verres optiques, ainsi qu'une deuxième paire de marque offerte. « C'est une offre unique. »

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

L'enseigne s'engage également à sensibiliser ses clients sur l'importance d'une bonne santé visuelle et auditive.

En magasin, des opticiens et audioprothésistes qualifiés nous accompagnent dans le choix des équipements, avec un suivi personnalisé à chaque étape. « Nous faisons aussi des examens de vue et d'audition gratuits », ajoute Mickael Kechouri.

N'hésitez donc pas à venir les rencontrer en magasin.

📍 ZAC de la Courtillière - 8, rue du Gravier du Bac Lagny-sur-Marne - À côté de la Boulangerie Ange

🕒 Lundi - Samedi: 10h - 19h

☎ 01 85 42 08 08

@ lagny@optical-center.com



MANYLANN TEA

Nathalie est la gérante de cette nouvelle pépite installée en centre-ville ! Ouvrir ce bubble tea était un rêve qu'elle avait depuis longtemps et qu'elle a décidé de réaliser, afin d'offrir un endroit chaleureux où chaque visiteur pourra se sentir bien. Chaque boisson est préparée avec soin et beaucoup d'amour. Il y a également de petites douceurs à savourer comme des brioches, sandwichs et cookies pour accompagner votre moment gourmand. Manylann Tea est plus qu'un simple bar à bubble tea, c'est une aventure qui reflète sa passion, sa détermination et surtout son envie d'offrir aux clients une expérience unique. Nathalie a hâte de vous accueillir et de vous faire découvrir ce qu'elle a créé pour vous. Que ce soit pour une boisson réconfortante, un encas savoureux ou un moment de détente bien mérité, sa porte sera grande ouverte !

📍 128, rue Saint-Denis

Du lundi au samedi de 12h à 19h - Fermé le dimanche
06 21 72 18 34

✉ manylanntea@outlook.fr

@ manylanntea f Manylanntea

NOUVEAUX COMMERCES



MODERN

Modern est un nouveau restaurant qui offre une expérience culinaire exceptionnelle, en mettant à l'honneur une cuisine gastronomique d'inspiration française et européenne. Le menu, élaboré avec des ingrédients de qualité supérieure, propose une combinaison parfaite de saveurs raffinées et de techniques modernes. Le décor du restaurant est résolument contemporain, avec une touche élégante et un éclairage doux qui crée une ambiance chaleureuse et conviviale. Que vous soyez amateur de la haute gastronomie française ou curieux d'explorer les saveurs européennes, le restaurant Modern vous promet une expérience inoubliable dans un cadre chic et accueillant... L'équipe vous attend avec impatience !

📍 12, rue des lions

Du mardi au dimanche de 12h à 15h et de 19h à 00h
Fermé le lundi

06 59 24 83 51

✉ mariusconstantin.modern@gmail.com

@ moderngastronomique

f Modern Gastronomique



BOULANGERIE PÂTISSERIE MAISON ALONSO

Maison Alonso, un lieu où passion et savoir-faire se rencontrent. Portée par une équipe de 16 personnes unies par un esprit familial, cette boulangerie-pâtisserie sublime les produits traditionnels avec une touche de modernité, en valorisant des ingrédients de qualité et des recettes créatives.

Elle propose des pains à fermentation longue pour plus de saveurs et une gamme bio conçue pour toutes vos envies...

On y retrouve des nouveautés chaque jour. Maison Alonso, c'est l'amour des bonnes choses et le goût du partage au quotidien !

📍 10, place de la Fontaine

Du mardi au samedi de 7h à 19h30

Le dimanche de 7h à 13h30

Fermé le lundi

01 64 30 06 46

✉ boulangerie.maisonalonso@gmail.com

@ maisonalonso f Maison Alonso

NOUVEAUX COMMERÇANTS :

Vous souhaitez apparaître dans la rubrique nouveaux commerces du magazine municipal ?
Merci d'adresser votre demande au service commerce par mail : service-commerce@lagny-sur-marne.fr

GRAND AUDITION

VOTRE BILAN AUDITIF OFFERT*

Prenez rendez-vous dès aujourd'hui !



3 rue Saint-Laurent,
77400 Lagny-sur-Marne

☎ 01 64 30 02 38

Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 18h,
et le samedi de 9h à 12h30

Toute l'équipe de GrandAudition Lagny sur Marne garde à cœur de vous garantir une **écoute attentive** et un **accompagnement personnalisé**.

Tests approfondis, réglages adaptés et optimisés, prise d'empreinte pour des appareils innovants sur-mesure, **Ophélie Caillou**, audioprothésiste, reste à votre disposition pour trouver les aides auditives les plus adaptées à vos besoins.



*Test non médical effectué par un audioprothésiste. RCS GrandAudition 504 330 572

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, les articles reproduits dans cette rubrique ont été écrits sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ces textes ne sont en aucun cas cautionnés par la rédaction du bulletin d'informations municipales qui n'a pas à sa charge la vérification des informations diffusées ni même leur orthographe. La rédaction se réserve le droit de ne pas publier un article si les conditions de parution ne sont pas respectées.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

L'intérêt général avant tout !

Chers Latignaciens,
Aujourd'hui, nous souhaitons souligner l'esprit qui guide notre majorité municipale : celui de l'unité et du rassemblement au-delà des clivages politiques. Nous avons su transcender les différences partisans pour nous concentrer sur ce qui nous unit : l'amour de LAGNY et l'intérêt général des habitants. Notre action municipale est avant tout orientée vers votre bien-être, et non vers des intérêts personnels ou partisans. Preuve en est, un des deux groupes de l'opposition choisit régulièrement de soutenir nos propositions, une attitude qui montre bien que l'objectif commun est le même : servir notre commune et ses habitants, sans chercher à diviser artificiellement. Ces élus votent ainsi dans l'intérêt des Latignaciens, non par idéologie, mais par conviction et en responsabilité.

Il est essentiel de rappeler que personne n'est propriétaire de ses idées. Elles appartiennent à ceux qui les concrétisent et améliorent le quotidien des Latignaciens. C'est par des actions que nous faisons la différence et c'est ce qui fait la force de notre équipe, loin des incantations et des agitateurs. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour Lagny-sur-Marne, avec pragmatisme et ouverture loin des querelles stériles. Nous resterons fidèles à notre engagement : agir pour le bien-être de tous les Latignaciens. Nous aimons LAGNY ! Une fois encore, merci de votre confiance. Belle et heureuse année 2025 à toutes et à tous !

Lagny Poursuivons Ensemble
lagnypoursuivonsensemble@gmail.com

TRIBUNES DE LA MINORITÉ MUNICIPALE

Chères Latignaciennes, chers Latignaciens,

À l'aube de cette nouvelle année, toute l'équipe d'Objectif Lagny vous adresse ses vœux les plus chaleureux pour 2025. Que cette année soit synonyme de santé, de bonheur et de réussite pour chacune et chacun d'entre vous.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets et réalisations qui ont contribué à améliorer notre cadre de vie. Fidèles à notre engagement, nous avons collaboré étroitement avec la majorité municipale pour répondre aux attentes des Latignaciens et bâtir une ville toujours plus agréable et dynamique.

2025 s'annonce comme une nouvelle étape pour poursuivre ensemble cette dynamique positive. Nous continuerons à porter des initiatives ambitieuses et concrètes, qu'il s'agisse de promouvoir le développement durable, d'améliorer nos infrastructures ou encore de soutenir la richesse associative et culturelle qui fait la vitalité de notre commune.

Nous souhaitons également saluer tous ceux qui, par leur engagement quotidien, participent à faire rayonner Lagny-sur-Marne : les bénévoles, les associations, les commerçants, ainsi que les agents municipaux. Votre dévouement est une force précieuse pour notre ville.

Ensemble, faisons de 2025 une année placée sous le signe de la solidarité et du succès collectif. Restons unis pour relever les défis à venir et continuer à construire un avenir prometteur pour Lagny.

Vos élus issus de la liste Objectif Lagny
elusobjectiflagny@gmail.com

Bonne année Écologique solidaire et constructive

Nous vous souhaitons une excellente année 2025 bénéfique et inspirante. Depuis 2020, nous restons un groupe uni, soudé ; nos propositions sont cohérentes et innovantes puisque chaque dossier est intégralement étudié en miroir avec le programme sur lequel vous nous avez élu.e.s.

Nous sommes le seul réel groupe minoritaire qui assume ses convictions via ses votes. Le groupe minoritaire Objectif Lagny s'aligne systématiquement sur les positions de la majorité. Quant à cette équipe majoritaire incertaine, au sein de laquelle une élue s'oppose systématiquement, quitte à être en contradiction avec ses positions passées, nous y constatons de nombreuses démissions depuis le début du mandat.

Nous continuerons donc à intervenir pour que le développement de la ville rime avec écologie et solidarité. Nous sommes par exemple convaincus que les événements culturels doivent être délocalisés ou qu'une marche des fiertés doit être organisée.

Nous continuerons à défendre un budget participatif afin que chacune et chacun puissent voter pour une idée qui lui tienne à cœur. Nous défendons la réduction des inégalités. C'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons - difficilement - réussi à convaincre la majorité de mettre en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité menstruelle.

Forts de nos idées et convictions, vous pourrez continuer à nous faire confiance pour cette nouvelle année.

Contacts :
lagnyecologistesolidaire@mailo.com
Youtube, Facebook Instagram :
[Lagny_ecologiste_et_solidaire](#)
Patrick Roullé, Sandrine Pichon-Nasri, Vincent Faille, Carole Chavanne

GRAND SUCCÈS COMMERCIAL
Réservez vite votre prochain logement


RIVE GAUCHE
LAGNY-SUR-MARNE

À VENDRE
97 APPARTEMENTS NEUFS
DU T1 AU T5 AVEC EXTÉRIEURS
ET PLACES DE PARKING PRIVATIVES EN SOUS-SOL

En plein cœur de l'espace végétalisé du Parc Saint-Jean à Lagny-sur-Marne, la résidence Rive Gauche conjugue admirablement Bien-vivre et Bien-être au présent ! Avec ses logements répartis dans deux bâtiments à taille humaine, ses jardins, ses beaux extérieurs et son calme absolu, la résidence offre à ses habitants un confort de vie exceptionnel.

ESPACE DE VENTE
37 av. du général Leclerc, 77400 Lagny-sur-Marne

01.60.26.40.30
WWW.RIVEGAUCHELAGNY.FR

BIENVENUE

MONGORIN Jeanne
 AMBROISE MORALES Marie
 DARDOURI Fady
 RUAULT Louis
 GUECHCHATI Malik

SYLLA Lassine
 LETAÏEF Leyna
 ZEGHDANE Leyna
 SIMON VACHEROT Raphaël

FÉLICITATIONS

ABED Nawar et BOUZIANE Rania
 SOUSSI Mohamed et BELKHIR Kenza
 SEPULVEDA DUARTE Carlos et GARCIA MONTOYA Yennifer
 CULMET Clémence et CROMBEZ Bastien
 LAMBERT Graig et BOURIA Hadia
 ERARD Pascal et RIABCHENKO Anna
 BLANCHON Aurélie et TOURMENTE Jérémy
 GOMES FURTADO Nelson et CORREIA RIBEIRO Filomena
 KAO Alexander et BATUT Anne-Laure
 DRGON Philippe et AMBROISE Sonia
 GUILLEI Jennifer et DIOMANDE Mazé
 KIM Rakthak et VONG Soktharie
 LE GALL Jérôme et BAETEMAN Ingrid
 ROCHFORD Yseult et MENAND Jean-Christophe
 DESCROIX Charles et REVEL Marie
 BISMUTH Daniel et TURBERT Carolle
 MENDES VARELA Ederlindo et JACQUES Emilie
 HADJ-MOUSSA Bouchra et MENASRI Mohamed

HOMMAGE À MONSIEUR JACQUES HENNION



Décédé le 9 décembre dernier dans sa 92^{ème} année, Jacques HENNION était un Lagnacien émérite. En 1971, titulaire de l'Orgue de Notre-Dame des Ardents, il est à l'initiative de la création de l'association Musique et Orgue. L'énergie de Jacques HENNION a permis trois restaurations de l'Orgue. Engagé en faveur de la musique, pour la pratique et la promotion de l'instrument, Jacques HENNION l'était également pour sa ville dont il fut conseiller municipal de 2001 à 2014. M. le Maire et le conseil municipal renouvellent leurs condoléances à son épouse Anne et à leur famille.

HOMMAGE À MADAME ASTRID WYNGAERT

Engagée pour la ville sur le plan citoyen, Astrid WYNGAERT a participé à la tenue des bureaux de vote à plusieurs reprises. L'équipe municipale présente ses condoléances à sa famille.

La publication des naissances et mariages se fait à la demande des familles, sur la base des données fournies à la mairie.

PHARMACIES DE GARDE

24H/24, 7J/7

Trouvez facilement la pharmacie de garde la plus proche de chez vous sur le site :

monpharmacien-idf.fr

ou sur l'appli de la ville :

pour la télécharger, rendez-vous sur votre store et tapez "Lagny" ou flashez l'un des QRcodes ci-dessous



disponible sur Google play



Disponible sur App Store

3919 : le numéro de téléphone pour les femmes VICTIMES DE VIOLENCE

AGENDA

Lagny vit, Lagny bouge !

JANVIER-FÉVRIER

Les temps forts à ne pas manquer



11 janvier à 19h30

Spectacle : Back to basics vol.2

📍 Espace Charles Vanel

17 janvier à 20h30

Spectacle :

Paul Mirabel

« Par amour »

📍 Espace Charles Vanel

18 et 19 janvier à partir de 9h

Compétition de tir à l'arc

par l'association

Les chevaliers de Jeanne d'Arc

📍 Gymnase Jean-Luc Moncharmont

19 janvier à 17h30

Concert du nouvel an

par l'association Chœur

de la Gondoire

📍 Église Notre-Dame-des-Ardents

25 janvier à 10h30

Inauguration de la place

du Marché au Blé

📍 Place du Marché au Blé

25 janvier à 11h

Cérémonie des vœux

📍 Salons d'honneur de l'Hôtel de ville

À partir du 25 janvier

Exposition vœux

📍 Place de la Fontaine

et Place de l'église

Samedi 25 janvier à 20h

Unique récital de Francis VERBA, guitariste concertiste international qui a joué dans plus de 60 pays et qui interprètera des œuvres de musique baroque, d'Europe et d'Amérique Latine.

📍 Église Notre-Dame des Ardents

2 février à 17h

Spectacle : Courgette

📍 Espace Charles Vanel

8 février

Ateliers contes et comptines

📍 Espace Charles Vanel

9 février à 15h

Spectacle : À dos de chameau

📍 Espace Charles Vanel

13 février à 20h30

Spectacle : André Dussolier

« Sens dessus dessous »

📍 Espace Charles Vanel

19 février à 20h30

Spectacle : Roméo et Juliette

📍 Espace Charles Vanel

Du 15 février au 3 mars

📍 Vac' à Lagny

Pour plus de détails et pour retrouver toutes les prochaines animations de la ville, rendez-vous sur notre site internet, www.lagny-sur-marne.fr rubrique "Agenda"



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE
DES REPAS À LA CARTE
 UN OU PLUSIEURS JOURS PAR SEMAINE

- Portage de repas
- Téléassistance
- Ménage By LMS
- Livraison de courses
- Petits travaux de bricolage
- Jardinage
- Assistance administrative
- Coordination des métiers de services à la personne

VOTRE AGENCE POUR LAGNY-SUR-MARNE

01 75 73 42 38

Régimes spécifiques possibles : sans sel, diabétiques, mixés

www.les-menus-services.com

COLLECTE DES DÉCHETS

DÉCHETS EXTRA-MÉNAGERS

La collecte a lieu tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois.

Les déchets doivent être sortis à partir de 19h la veille des collectes soit le mercredi soir.

Tout dépôt en dehors de ces créneaux est passible d'amende.

COLLECTE DU VERRE

La collecte a lieu les semaines paires, tous les jeudis sur le secteur nord et tous les vendredis sur les secteurs sud et centre.

Plus d'informations auprès du SIETREM
 0 800 770 061 / www.sietrem.fr

TAXIS

Emplacement des taxis sur la commune de Lagny

- Angle de la rue Saint-Laurent, place de l'Hôtel de Ville
- Angle rue Branly et avenue du Général Leclerc

En 2025
Croquez Lagny
à Pleines dents!



Meilleurs Vœux

LAGNY
sur Marne



www.lagny-sur-marne.fr

Conception graphique : Mame & Co. 2025